

Circulaire n° **2018 / 16 FR**  
Classement **Demande**

Kontakt **Andreas Peter**  
E-Mail **a.peter@svgw.ch**  
Telefon **+41 44 806 30 73**  
Abteilung **Gas**

#### Destinataires

- Distributeurs de gaz –  
section contrôle des installations
- Etablissements cantonaux d'assurance-incendie
- AEAI
- SUVA
- Comité

Zurich, octobre 2018

#### Mise en consultation

##### **Recommandation SSIge G1007: contrôle périodiques des installations de gaz**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la directive SSIge G1, chapitre 15, il est recommandé d'effectuer au min. tous les 14 ans un contrôle périodique des installations de gaz pour en garantir la sécurité. Les modalités de ce contrôle périodique n'avaient toutefois pas été précisées, du moins jusqu'ici. C'est désormais chose faite, puisque la sous-commission SSIge G-UK2 a confié à un groupe de travail le soin de se pencher sur la question et d'élaborer une recommandation à cet effet.

Ce groupe de travail a commencé par faire le tour des pratiques actuelles. Les échanges de vues avec différents distributeurs et au sein du groupe de travail ont mis à jour une diversité d'interprétation parfois très grande dans la mise en œuvre du contrôle périodique de sécurité. Ce constat renforce la nécessité de fixer un standard minimal applicable à toute la branche gazière.

Par la présente, nous vous invitons à participer à la consultation concernant la recommandation G1007. Vous trouverez le projet et le bulletin des commentaires (document excel) via votre accès en ligne, en français et en allemand. Aucun envoi postal n'est prévu.

Pour accéder à la page web correspondante, indiquez vos clés d'identification actuelles ou utilisez les clés temporaires suivantes:

Adresse: [www.svgw.ch/g1007](http://www.svgw.ch/g1007)  
Identifiant: Vernehmlassung  
Mot de passe: Consultation

Le bulletin des commentaires (document excel) vous sert à lister vos critiques et vos commentaires. Nous vous prions d'utiliser exclusivement le document excel mis à disposition. Nous ne pourrions pas tenir compte des avis exprimés sous une autre forme.

Vous voudrez bien renvoyer votre avis de consultation d'ici au 26.10.2018 par courriel à l'adresse **g1007@svgw.ch**. Andreas Peter (tél.: 044 806 3073) est à votre disposition pour tout renseignement.


Une fois la consultation terminée, le projet sera revu à la lumière des avis exprimés et adapté le cas échéant. Nous ne répondrons pas personnellement à chaque avis. Merci de votre compréhension.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux SSIGE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Sager'.

Martin Sager  
Directeur

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Peter'.

Andreas Peter  
Conseiller technique gaz